



## **Beacon Securities Limited**

### **Déclaration de divulgation des conflits d'intérêts**

La législation sur les valeurs mobilières au Canada exige que Beacon Securities Limited ("**Beacon**") fasse certaines divulgations concernant les conflits d'intérêts. Cette déclaration a pour but de vous informer de la nature et de l'étendue des conflits d'intérêts qui pourraient survenir entre Beacon et ses clients.

Il est important que vous soyez informé de la manière dont nous identifions les conflits d'intérêts et y répondons afin d'en minimiser l'impact.

#### **Conflits d'intérêts importants**

Un "conflit d'intérêt" se produit lorsque les intérêts personnels de Beacon, ou d'un individu agissant en son nom, peuvent potentiellement entrer en conflit avec ceux d'un client, ou dans une situation où Beacon, ou un individu agissant en son nom, a une obligation envers plus d'une partie dont les intérêts sont différents. Un conflit d'intérêts peut également exister lorsque des avantages monétaires ou non monétaires sont mis à la disposition de Beacon, ou d'un individu agissant en son nom, à titre d'incitation.

Les conflits d'intérêts peuvent être suffisamment importants pour être significatifs (auquel cas ils sont traités comme décrit dans cette déclaration de divulgation) ou suffisamment petits pour être immatériels (auquel cas aucune autre action n'est prise pour les traiter). Pour déterminer la matérialité d'un conflit d'intérêts, Beacon examinera si le conflit peut raisonnablement affecter les décisions de son client dans une situation particulière ou les recommandations et/ou décisions que Beacon prend au nom de son client.

Beacon traite les conflits d'intérêts matériels dans le meilleur intérêt de ses clients. Cela se fait en plaçant les intérêts des clients en premier, avant les intérêts personnels de Beacon et toute autre considération concurrente. À ce titre, Beacon prend des mesures raisonnables pour identifier, traiter et éviter tout conflit d'intérêts important existant ou prévisible auquel nous pourrions raisonnablement nous attendre (c'est-à-dire entre nous et un client et entre chaque personne agissant en notre nom et un client). Beacon évite les situations qui entraîneraient un conflit d'intérêts grave qui représenterait un risque trop élevé pour les clients ou l'intégrité du marché et s'assure d'agir dans le meilleur intérêt du client. Dans les autres circonstances impliquant un conflit d'intérêts, Beacon prend les mesures appropriées pour contrôler le conflit d'intérêts. De même, si un conflit particulier peut être résolu par l'utilisation de contrôles, mais que les contrôles spécifiques que nous utilisons n'atténuent pas suffisamment l'effet du conflit, nous éviterons ce conflit jusqu'à ce que nous ayons mis en place des contrôles suffisants pour résoudre le conflit dans le meilleur intérêt du client.

Les individus agissant au nom de Beacon sont également tenus d'identifier les conflits d'intérêts potentiels et de les porter à l'attention de Beacon, et ils divulgueront également à Beacon toute information pertinente pouvant entraîner un conflit d'intérêt potentiel. Si l'individu n'est pas certain de l'existence ou de la possibilité d'un conflit d'intérêt potentiel, la question sera adressée à notre responsable de la conformité pour discussion. Tout individu qui identifie un conflit d'intérêt potentiel attendra l'approbation de notre responsable de la conformité avant d'agir au nom du client, afin de s'assurer que toute action prise au nom du client est dans son meilleur intérêt.

Beacon, dont le bureau est situé à Toronto, en Ontario, est enregistré en tant que courtier en valeurs mobilières dans chaque province du Canada. L'activité principale de Beacon est de fournir des services de négociation, de banque d'investissement et de recherche à ses clients.

Beacon prend des mesures proactives pour anticiper les conflits d'intérêts raisonnablement prévisibles, évalue l'importance de ces conflits pour distinguer ceux qui sont importants de ceux qui ne le sont pas et a développé des procédures adéquates pour identifier les conflits existants. Les situations dans lesquelles Beacon pourrait se trouver en conflit d'intérêts, et la manière dont Beacon entend répondre à ces conflits, sont décrites ci-dessous.

### Conflits possibles et leur gestion

Conflits d'intérêts	Traité par	Comment les conflits seront traités
<i>Conflits d'intérêts en cours</i>		
1. Beacon gagnera une compensation en vous vendant des produits et services pour lesquels vous nous payez.	Divulgarion	Beacon vous informera à l'avance des frais, commissions et autres rémunérations afin que vous sachiez ce que vous aurez à payer.
	Contrôler	En fonction du produit ou du type de compte que vous choisissez, Beacon vous proposera une variété d'options tarifaires.
	Évitement	S'il est impossible de convenir d'une option appropriée, nous ne vous vendrons pas le produit ou le service.
2. Les différents produits et services ont des niveaux de compensation différents.	Divulgarion	En fonction du produit ou du type de compte que vous choisissez, Beacon vous proposera une variété d'options tarifaires.
	Contrôler	Beacon est tenu par les réglementations de l'industrie et la politique de la société de faire uniquement des recommandations d'investissement appropriées.
	Évitement	Beacon peut choisir de ne pas offrir un produit complexe qui comporte une commission élevée.
<i>Conflits d'intérêts pouvant survenir</i>		
3. Beacon peut recevoir une compensation de la part des émetteurs de titres et d'autres tiers en fonction des produits que nous vous vendons. Par exemple, des commissions de suivi sur les fonds communs de placement ou des commissions d'intermédiation sur les placements privés.	Divulgarion	Beacon vous divulguera les situations et le type de compensation que Beacon peut recevoir de la part de tiers. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les émetteurs fournissent une divulgation spécifique dans le document d'offre (c'est-à-dire le prospectus) de tels arrangements et de la rémunération que Beacon recevra.
	Évitement	Si ces dispositions posent un problème pour un client particulier, nous ne lui proposerons pas ce produit ou service.

Conflits d'intérêts	Traité par	Comment les conflits seront traités
4. Beacon est rémunéré d'autres manières en raison des affaires que vous pouvez faire avec nous, y compris les écarts d'intérêt sur les dépôts en espèces non investis chez nous et les écarts de change lorsque vous convertissez des devises.	Divulgation	Beacon vous informera des situations et des différentes formes de compensation que Beacon peut recevoir.
	Évitement	Si ces dispositions posent un problème pour un client particulier, nous ne lui proposerons pas ce produit ou service.
5. Beacon peut vous vendre des titres que nous possédons (appelés transactions principales) et en tirer profit.	Divulgation	Beacon vous indiquera sur la confirmation de transaction si Beacon a agi en tant que principal ou agent pour chaque transaction.
	Évitement	Si ces dispositions posent un problème pour un client particulier, nous ne lui proposerons pas ce produit ou service.
6. Beacon peut être amené à sélectionner les clients qui se verront offrir certains titres si la disponibilité est limitée.	Contrôle	Au fil du temps, Beacon s'efforcera de faire en sorte que tous les clients soient traités équitablement.
7. Beacon fournit des recherches d'investissement sur les titres de sociétés qui peuvent avoir d'autres relations commerciales avec nous.	Contrôle	Beacon fournit une divulgation complète de tout conflit d'intérêt dans tous les rapports de recherche diffusés.
	Contrôle	Nos recherches et nos recommandations sont soumises à des exigences réglementaires et à des normes internes étendues et détaillées.
8. Beacon s'engage dans la négociation de titres pour son propre compte (appelée négociation pour compte propre).	Contrôle	Beacon maintient des barrières d'information entre ses activités de trading d'entreprise et ses activités de conseil aux particuliers.
	Contrôle	Les transactions de l'entreprise et des employés sont identifiées comme telles et les transactions des clients sont prioritaires par rapport aux transactions de l'entreprise et des employés, conformément aux règles de priorité des clients du secteur.
9. Nous sommes payés par les émetteurs de titres lorsque nous conseillons, souscrivons ou syndiquons sur la base d'une nouvelle émission que nous pouvons vous recommander.	Divulgation	Pour tout émetteur que nous pouvons conseiller, les documents d'offre fournissent une divulgation complète de toutes les relations que nous pouvons avoir avec l'émetteur.

Conflits d'intérêts	Traité par	Comment les conflits seront traités
	Évitement	Si ces dispositions posent un problème pour un client particulier, nous ne lui proposerons pas ce produit ou service.
10. Lorsque nous conseillons ou syndiquons une nouvelle émission, nous agissons pour le compte de l'émetteur qui souhaite obtenir le prix le plus élevé tout en recommandant l'investissement aux acheteurs qui souhaitent obtenir le prix le plus bas.	Contrôle	Nous exerçons nos activités de financement d'entreprises et de conseil aux particuliers séparément et toutes les relations et autres faits importants concernant notre relation avec l'émetteur sont décrits dans les documents d'offre.
	Évitement	Si ces dispositions posent un problème pour un client particulier, nous ne lui proposerons pas ce produit ou service.
11. Si vous détenez un titre applicable, nous pouvons être payés par des émetteurs, des offrants ou d'autres personnes pour solliciter votre procuration ou voter en leur faveur dans le cadre d'offres publiques d'achat, de réorganisations d'entreprises, de sollicitations de procurations et d'autres actions d'entreprises.	Divulgateion	Les règlements sur les valeurs mobilières exigent une divulgation spécifique de ces arrangements et de la rémunération que nous recevons dans des documents tels que les circulaires d'information, les circulaires d'offre publique d'achat et les circulaires d'offre publique de rachat.
	Évitement	Si ces arrangements posent un problème pour un client particulier, nous n'exercerons pas les droits de vote sur vos titres et ne conclurons pas de tels arrangements.
12. En raison de nos relations d'affaires avec les émetteurs de titres, nous pouvons connaître des informations confidentielles que nous ne pouvons pas vous divulguer lorsque nous vous recommandons les titres, même si ces informations pourraient nous amener à ne pas recommander l'achat des titres.	Contrôle	Nous gérons nos activités de financement d'entreprise et de conseil aux particuliers séparément, de sorte que ces informations sont étroitement contrôlées et ne sont pas partagées par le financement d'entreprise avec nos activités de conseil aux particuliers.
	Contrôle	Nos barrières internes à l'information sont conçues pour assurer le respect des exigences réglementaires et les employés du conseil aux particuliers n'ont pas accès à des informations non publiques qui pourraient être disponibles pour nos activités de financement des entreprises.
	Évitement	Si nous pensons que la sécurité n'est pas appropriée pour vous, nous vous le dirons.

Conflits d'intérêts	Traité par	Comment les conflits seront traités
13. Nous pouvons avoir accès à des informations commercialement sensibles ou privilégiées.	Évitement	Nous pouvons refuser de fournir un service afin d'éviter les dispositions de la législation sur les valeurs mobilières relatives aux délits d'initiés.
	Contrôle	Nous disposons de procédures spécifiques pour répondre aux conflits d'intérêts impliquant des informations privilégiées et pour nous conformer aux dispositions relatives aux délits d'initiés.
14. Nos autres relations avec les émetteurs d'un titre peuvent signifier que nous bénéficions directement de votre achat des titres de l'émetteur, par exemple lorsque Beacon exécute des transactions sur le marché au nom de l'émetteur en fonction de l'achat que vous avez effectué.	Contrôle	Les informations confidentielles qui ne peuvent être divulguées publiquement sont protégées par des barrières d'information internes afin qu'elles ne soient pas partagées et n'influencent pas les activités de conseil aux particuliers.
	Divulgarion	Nous vous informerons lorsque nous exécutons des transactions pour le compte d'un émetteur dont vous avez l'intention d'acheter les titres ou que nous vous recommandons d'acheter avant l'exécution de la transaction.
	Évitement	Si ces dispositions posent un problème pour un client particulier, nous ne lui proposerons pas ce produit ou service.
15. Votre conseiller ou représentant peut effectuer des investissements personnels dans les mêmes émetteurs qu'il vous recommande ou qu'il achète en votre nom.	Divulgarion	Si vous avez un compte de conseil, votre conseiller ou représentant est tenu de vous révéler l'existence de cet investissement avant d'exécuter toute transaction en votre nom.
16. Beacon peut recevoir une compensation en envoyant des ordres à des destinations commerciales. Quoi qu'il en soit, Beacon respecte les exigences de l'industrie.	Évitement	Les réglementations du secteur dictent nos obligations de meilleur prix et de meilleure exécution envers vous.
	Divulgarion	Nous vous informerons de nos participations dans les places de marché et nous maintiendrons des politiques et des procédures pour l'acheminement des ordres en cas de participation.
17. Beacon peut permettre à certaines personnes inscrites auprès de nous (y compris votre conseiller en placement) d'être employées par d'autres personnes ou sociétés, de participer à	Évitement & Contrôle	Beacon a adopté des politiques et procédures internes qui complètent les exigences réglementaires. Ces dispositions sont étroitement surveillées.

Conflits d'intérêts	Traité par	Comment les conflits seront traités
leurs activités ou d'accepter une rémunération de leur part, en dehors du cadre des activités de Beacon.		
18. Les personnes peuvent siéger à un conseil d'administration ou s'adonner à d'autres activités qui pourraient leur faire perdre du temps ou de l'attention par rapport à votre compte.	Évitement	La législation sur les valeurs mobilières interdit à une personne d'être administrateur d'une autre société inscrite qui n'est pas affiliée à notre société.
	Contrôle	Lorsqu'un conseiller ou un représentant siège au conseil d'administration d'un organisme de bienfaisance ou entreprend d'autres activités communautaires de manière substantielle, il est soumis aux directives réglementaires sur la divulgation et l'approbation des activités commerciales extérieures.
19. Les personnes peuvent occuper le poste de directeur d'une société cotée en bourse.	Divulgation	Lorsque Beacon est impliqué dans la recherche d'une société cotée en bourse où un individu siège au conseil, cela sera divulgué. Lorsque Beacon est impliqué dans la banque d'investissement d'une société cotée en bourse où un individu siège au conseil d'administration, cela sera divulgué.
	Contrôle	Beacon a des politiques et procédures internes pour encadrer et superviser tout conflit d'intérêt potentiel lorsqu'un individu est membre du conseil d'administration d'une société cotée en bourse.

\* \* \*

Ce document est tenu à jour et est affiché sur notre site web à <https://beaconsecurities.ca/fr/recherche/divulgations-reglementaires-et-legales/> ou vous pouvez nous contacter pour obtenir la version la plus récente à [compliance@beaconsecurities.ca](mailto:compliance@beaconsecurities.ca).

30 juin 2021